



« Engagés pour l'alimentation », les élus de la MSA mobilisés pour leur territoire

Bobigny, le 21 avril 2022

Entre le 1^{er} et le 9 Octobre 2022, les 13 760 élus de la MSA auront l'occasion de confirmer leur engagement auprès des populations rurales, via l'organisation de multiples actions sur tout le territoire sur une thématique commune : l'alimentation.

Les élus ainsi mobilisés mettront en évidence un mutualisme concret et attentif, en accomplissant leur rôle de porteurs de projets sur les territoires, aux bénéfices directs des adhérents et des populations rurales.

« Engagés pour l'alimentation », c'est :

- Promouvoir l'éducation à la santé, pour faire évoluer les comportements et donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé grâce à une alimentation saine et équilibrée ;
- Développer la solidarité alimentaire, pour lutter contre l'insécurité alimentaire qui peut toucher des familles, des personnes isolées, des étudiants, etc ;
- Contribuer à l'éducation des consommateurs, en faisant le lien entre agriculture, alimentation et territoire : lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser les circuits courts et les productions locales.

Pour en savoir plus, visionnez la vidéo de lancement de l'action commune [ici](#).

Être un élu MSA

Exploitants, employeurs de main-d'œuvre, salariés de l'agriculture, actifs ou retraités : les 13 760 délégués MSA sont élus par les adhérents tous les 5 ans. Leur engagement comme élu de la MSA traduit leur volonté d'agir pour les adhérents et pour le bien commun.

Au service de l'ensemble de la population agricole et rurale, ils sont porteurs de projets sur les territoires, au bénéfice direct de leurs habitants : accès aux soins, soutien à l'emploi, sécurité au travail, prévention de l'isolement, lutte contre les addictions... Ainsi, 3 000 actions voient le jour partout en France chaque année grâce à l'action de ce réseau de bénévoles.

Les délégués portent la voix des adhérents au sein des instances de la MSA, lors des assemblées générales de caisses, ou comme administrateurs élus au sein des conseils d'administration, où ils participent à la définition des politiques sociales.